

SESSION ORDINAIRE DU 15 décembre 2020

L'an 2020, le 15 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique MOREL – Maire

Étaient présents : MM. Morel D – Fournier – Gacquer – Briau – Salua – Bigot – Roussel – Morel M – Ledoux – Ghier – Da Costa Rodrigues – Leneutre

Étaient absents : MM. Lhorloge (avait donné pouvoir à D. Briau) – Dupontreué (avait donné pouvoir à J. Da Costa Rodrigues) – Defer

LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

REPRISE DU RESEAU PLUVIAL ROUTE DE VIGNACOURT

L'avaloir situé route de Vignacourt n'est pas raccordé au réseau pluvial.

En cas de forte pluie, l'avaloir situé plus bas rue Léon Blum n'arrive pas à recueillir l'ensemble du volume d'eau, déborde provoquant ainsi des inondations sur le bas de la rue Léon Blum.

La SAUR viendra expliquer l'importance de ces travaux lors d'un prochain conseil municipal.

CONVENTION AVEC LE SERVICE INTERCOMMUNAL D'ARCHIVES

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la synthèse du diagnostic de l'état volumétrique et sanitaire des archives de la Commune réalisé par le syndicat intercommunal d'archives.

Le coût total estimé de l'intervention de ce syndicat pour le traitement de l'ensemble des archives s'élève à la somme de 22684,20€.

Ce coût est facturé au gré des interventions du service, il peut être lissé sur plusieurs années.

L'Assemblée décide d'engager cette dépense et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le syndicat. Un référent communal sera désigné.

CHARTRE DU RESEAU LECTURE INTERCOMMUNAL NIEVRE ET SOMME

Cette chartre a pour objet de décrire les missions du réseau lecture Nièvre et Somme, les grands principes de son fonctionnement ainsi que les engagements des différents acteurs. Elle a pour vocation de donner des repères à destination des usagers et des professionnels des bibliothèques.

Le conseil déclare adhérer à cette chartre et en assumer les droits et les devoirs.

DETR 2021

Des travaux de réhabilitation sont à prévoir d'urgence sur le poste de refoulement du réseau d'assainissement "Harondel" situé rue Lucien Peyrat. Ce poste est devenu inexploitable et représente un réel danger pour les administrés (pollution) ainsi que pour le personnel exploitant.

Ce poste de relevage est hors normes de sécurité et les agents de la SAUR ont interdiction d'y accéder.

Un devis a été établi par la SAUR et s'élève à la somme de 66192€ HT.
L'aide de l'état sera sollicitée au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 30% soit 19857,60€.

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES DE FEVRIER 2021

La Commune fait appel à l'Association PEP 80 (pupilles de l'Ecole Publique) pour organiser l'accueil de loisirs des vacances de février 2021 – du 22 au 26 février

Les participations des familles ont été établies de la façon suivante, hors déduction des aides versées par la CAF.

- **Familles avec quotient familial < à 439€**

25€ par enfant de la Commune
40€ par enfant de l'extérieur

- **Familles avec quotient familial compris entre 440€ et 894€**

30€ par enfant de la Commune
45€ par enfant de l'extérieur

- **Familles avec quotient familial > à 894€**

35€ par enfant de la Commune
50€ par enfant de l'extérieur

Le Maire est autorisé à signer la convention à venir

DEMANDE D'ADHESION DE LA VILLE DE LONGUEAU A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRICITE DE LA SOMME (FDE 80)

Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Le conseil se déclare favorable.

TRANSFERT DE CREDIT

Un transfert de crédit sera effectué au compte 10226 afin de rembourser un trop perçu de taxe d'aménagement (675,55€).

COMMUNICATIONS DIVERSES

Un agent contractuel (CDD) sera recruté pour exercer les missions d'adjoint technique pour le service cantine et l'entretien des locaux à raison de 8 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'Assurance SMACL a réactualisé les contrats d'assurance de la Commune. Un avenant sera donc signé prochainement.

Le terrain d'entraînement du stade d'Harondel nécessite un entretien.
La société RENOV'SPORT conseille le passage d'un peigne ou d'une grille à gazon tractée.
Après vote, l'Assemblée ne souhaite pas engager de travaux d'entretien dans l'immédiat.

Une réunion de concertation a eu lieu à la CCNS au sujet du projet de schéma cyclable départemental et du projet de schéma départemental des aires de covoiturage.